



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 7 mai 2012, le règlement suivants a été adopté .:

- Règlement 2012-214 ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement 98-026 relatif aux chiens

Ce règlement entre en vigueur le 9 mai 2012.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 9 mai 2012

**Pierre Rondeau**

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Pierre Rondeau**

Je soussigné(e), .....  
Nom  
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9 mai 2012 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 mai 2012

.....  
*Pierre Rondeau*